
**DIRECTION DES ÉVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de raccordement du complexe de la Romaine
par Hydro-Québec TransÉnergie**

Dossier 3211-11-094

Le 22 février 2010

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de raccordement du complexe de la Romaine par Hydro-Québec TransÉnergie répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation à la ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2005-07-27	Réception de l'avis de projet au ministère de l'Environnement
2005-08-05	Délivrance de la directive
2009-08-20	Réception de l'étude d'impact
2009-08-25 au 2009-12-08	Consultation auprès des ministères et organismes et de la communauté autochtone d'Ekuanitshit
2009-12-14	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet – première série
2010-01-08	Réception des réponses à la première série de questions et commentaires
2010-02-16	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2010-02-22	Réception des réponses à la deuxième série de questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'Hydro-Québec TransÉnergie consiste à raccorder au réseau principal d'Hydro-Québec la production d'électricité des quatre centrales du complexe hydroélectrique de la Romaine autorisé par le décret numéro 530-2009 du 6 mai 2009. Le raccordement comprendra la construction de quatre postes, soit un à chaque centrale (postes de la Romaine-1, -2, -3 et -4 à 315 kV), ainsi que quatre lignes d'une longueur totale de 496 km. Ces ouvrages permettront d'intégrer la production du complexe en deux points du réseau, soit le poste Arnaud, situé à

Sept-Îles, et le poste des Montagnais, situé à 190 km plus au nord dans le territoire non organisé (TNO) de Rivière Nipissis.

Plus spécifiquement, les lignes à construire sont les suivantes :

- Une ligne conçue et exploitée à 315 kV reliant le poste de la Romaine-1 au poste de la Romaine-2; cette ligne n'a pas à être conçue à 735 kV, car il n'est pas prévu de transporter une production additionnelle importante sur ce tronçon dans l'avenir;
- Une ligne conçue à 735 kV et exploitée temporairement à 315 kV reliant le poste de la Romaine-2 au poste Arnaud existant;
- Une ligne conçue à 735 kV et exploitée temporairement à 315 kV reliant le poste de la Romaine-3 au poste de la Romaine-4;
- Une ligne conçue à 735 kV et exploitée temporairement à 315 kV reliant le poste de la Romaine 4 au poste des Montagnais existant.

L'exploitation temporaire à 315 kV sera suffisante pour acheminer la production du complexe de la Romaine au réseau. L'ajout prévu de nouveaux projets de production hydroélectrique dans la Basse-Côte-Nord entraînerait l'éventuelle exploitation de ces lignes à 735 kV sans nécessiter la construction de nouvelles lignes.

L'intégration de cette production au réseau de transport entraînera également des modifications et l'ajout d'équipements à l'intérieur des postes Arnaud et des Montagnais ainsi que certaines interventions (compensateurs série, condensateurs, inductances et protection) sur le réseau principal.

Le coût global du raccordement du complexe de la Romaine est estimé à 1,15 milliard de dollars, soit 800 millions pour les lignes et 350 millions pour les postes. Cette estimation, en dollars de réalisation correspond à des mises en service s'échelonnant de 2014 à 2020.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et l'organisme suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports;

- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

Les communautés innues de Ekuanitshit, de Matimekush – Lac-John et de Uashat mak Mani-Utenam ont également été consultées afin de connaître leurs préoccupations par rapport au projet et ses impacts.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

Documents d'étude d'impact

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 1 – Description générale du projet – Étude de corridors*, juillet 2009, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 2 – Étude de tracés – Raccordement des centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud*, juillet 2009, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 3 – Raccordement des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais*, juillet 2009, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 4 – Annexes*, juillet 2009, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 5 – Cartes – Raccordement des centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud*, juillet 2009, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 6 – Cartes – Raccordement des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais*, juillet 2009, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*, janvier 2010, 194 pages et 5 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement*, janvier 2010, 31 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Réponses aux questions et commentaires complémentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Deuxième série*, février 2010, 35 pages et 2 annexes.

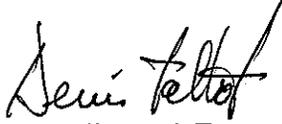
Études sectorielles

- NOVE ENVIRONNEMENT INC. *Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport – Étude d'impact sur l'environnement – Inventaire de l'utilisation du territoire par les allochtones – Rapport sectoriel*, avril 2006, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude d'occupation et d'utilisation du territoire par les Innus d'Ekuanitshit (Mingan)*, par Alliance Environnement, août 2008, pagination multiple;
- CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS INC. *Projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport – Étude du milieu innu – Communauté de Uashat Mak Mani-Utenam*, novembre 2006, 80 pages et 1 annexe;
- FORAMEC INC. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude des espèces d'oiseaux à statut particulier*, janvier 2007, 59 pages et 3 annexes;
- FORAMEC INC. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude des espèces floristiques et fauniques à statut particulier*, février 2007, 62 pages et 2 annexes;
- FORAMEC INC. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude des espèces floristiques et des micromammifères à statut particulier*, décembre 2008, 28 pages et 2 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT. *Raccordement du complexe de la Romaine – Étude des populations de caribous et d'originaux – Rapport final*, préparé par Tecsub inc., décembre 2006, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC. *Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport – Étude de potentiel archéologique – Volume 1 – Rapport*, par Ethnoscop, décembre 2008, 145 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport – Étude de potentiel archéologique – Volume 2 – Carte 1, corridor sud*, par Ethnoscop, décembre 2008, pagination multiple;
- HYDRO-QUÉBEC. *Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport – Étude de potentiel archéologique – Volume 3 – Carte 2, corridor nord*, par Ethnoscop, décembre 2008, pagination multiple.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du la ministre datée du 5 août 2005. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEP.

RECOMMANDATION À LA MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Denis Talbot, M. Env.

Chargé de projet

Service des projets en milieu terrestre

